

# Dossier de consultation et descriptif technique

Marché à procédure adaptée (MAPA) pour

Aménagement du pavillon NAE au Salon du Bourget  
2023 avec extension possible aux Salons Eurosatory et  
Euronaval 2024



**Date d'envoi de la demande : 30/11/2022**  
**Date limite de remise des offres : 10/01/2023**  
**Date de commencement de la prestation : 01/02/2023**

# Sommaire

1- Présentation de NAE.....	page 3
2- Présentation de la mission.....	page 3
3- Concept de décoration.....	page 5
4- Implantation du stand.....	page 6
5- Planning.....	page 6
6- Budget .....	page 6
7- Informations diverses.....	page 7
8- Extensions possibles.....	page 8
9- Réponses à la consultation.....	page 9

## 1. PRESENTATION DE NAE

Avec plus de 21 500 emplois, la Normandie se positionne au premier plan des régions aéronautique, spatiale, de défense et de sécurité.

Présente sur toute la Normandie, NAE compte parmi ses adhérents plusieurs grands industriels tels que Safran, ArianeGroup, Naval Group, Thales ou encore Collins Aerospace, mais également tout un maillage de PME-PMI, laboratoires et établissements d'enseignement supérieur.

Afin de soutenir ces structures dans toutes les dimensions de leur développement, la filière NAE s'est structurée en association autour de 5 axes : Recherche, Technologie & Innovation (RTI), Business & International, Emploi & Formation, Compétitivité et la Communication.

Le Salon du Bourget est le 1er Salon de l'aéronautique, du spatial au niveau mondial, le salon EUROSATORY est le salon de référence pour la défense et la sécurité terrestres et le salon Euronaval le salon de la défense navale. Ces 3 salons constituent pour les entreprises membres de NAE trois rendez-vous à ne pas manquer, car ils constituent des événements majeurs pour le développement de leur entreprise, sur les plans nationaux et internationaux.

## 2. Présentation de la mission

Le Pavillon de NAE au salon du Bourget 2023 sera situé dans le hall 2B et comprendra 4 ilots. 3 des 4 ilots comprendront une allée centrale. Une des allées est aménagée directement par l'organisateur du salon SIAE. La surface globale est de 822,25m<sup>2</sup> comprenant :

- 45 stands exposants, de 6 à 61m<sup>2</sup>
- 1 espace collectif NAE comprenant un espace VIP (lounge), une cuisine, une réserve avec vestiaire, un espace de réception et un espace de démonstration (vitrine technologique).

La surface totale de cet espace est de 90m<sup>2</sup>.

Le projet remis devra être esthétique, attractif et fonctionnel et combinera élégance et créativité tout en symbolisant la haute technologie et l'Excellence.

Il est à noter les points suivants pour la construction de votre projet :

- Le projet doit intégrer un éclairage fort privilégié par l'utilisation de LEDS pour éviter la chaleur sur les espaces.
- Les stands auront des parois qui devront pouvoir être personnalisées (parois directement imprimées ou visuels à apposer sur les parois). Votre projet doit préciser le prix et dimensions d'une paroi personnalisée et d'une demi-paroi personnalisée ainsi que les techniques et matériaux utilisés. Ces parois doivent pouvoir être démontables facilement et réutilisables par les exposants après le salon.
- Les structures porteuses constituant l'ossature principale devront répondre au règlement de sécurité du salon surtout concernant la tenue au feu.
- La signalétique haute devra être visible de tous et respecter le règlement technique de l'exposition. En cas de non approbation du projet par l'organisateur, l'installateur fera son affaire de transformer son projet sans augmentation de coût, et pour un rendu équivalent. Il faudra intégrer au projet 4 signalétiques

hautes (1 par ilot).

- Concernant les stands exposants, le sol sera équipé de moquette, avec une réserve et la dotation en mobilier suivante :
    - Stand de 6m<sup>2</sup> : 1 comptoir avec rangement, 1 tabouret, 1 prise de courant, 1 orchidée avec cache pot
    - Stand entre 9 m<sup>2</sup> et 21m<sup>2</sup> : 1 table, 3 chaises, 1 vitrine basse , 1 présentoir à documents, 1 prise de courant, 1 orchidée avec cache pot
    - Stand 21m<sup>2</sup> et + : dotation mobilier revue en proportion de la surface.
- Sur place, l'installateur fera son affaire de remplacer tout mobilier qui serait livré en mauvais état. Le mobilier confirmé à la commande devra correspondre exactement à celui qui sera livré (design / couleurs).  
L'offre devra compter donc pour les stands exposants :
- 2 comptoirs de rangement
  - 2 tabourets
  - 53 orchidées
  - 51 tables
  - 153 chaises
  - 51 vitrines
  - 51 porte-documents

Bien que délimités, les stands exposants devront donner une impression d'ensemble axée sur l'ouverture, la convivialité. Ainsi, le visiteur saura aisément à quel exposant il s'adresse, constatera qu'il existe des liens, voire des affinités entre les exposants.

Il devra être possible pour les exposants de ne pas mettre de cloisons ou bien une demi hauteur de cloison.

Afin que le visiteur puisse localiser facilement les stands, l'installateur indiquera très lisiblement les logos, noms et numéros de stand des exposants (enseigne individuelle).

Une réserve fermant à clé (serrure fiable ou à code) sera mise en place pour chaque stand exposant, avec de 2 à 10 ml d'étagères solides (selon taille de la réserve) pouvant supporter 20 kg chacune, et des porte-manteau / patères. Une variante pourra consister à regrouper de 2 à 3 réserves individuelles en 1 réserve collective si certains exposants le souhaitent.

Chaque stand exposant disposera de deux prises de courants en 220 volts. Merci de nous indiquer dans votre proposition le prix d'une prise supplémentaire.

Certains exposants mettront des télévisions, il faut donc qu'il soit possible d'accrocher et/ou mettre des renforts dans les cloisons pour fixer les télévisions.

- Concernant l'espace NAE, le sol sera équipé de parquet qui devra notamment dissimuler les câbles électriques et branchement eau. La cuisine sera équipée d'un évier ainsi que de 10 grands frigos vitrés branchés H24. Devant la cuisine, un bar de 3m de long environ avec un petit frigo intégré devra être installé. Sur l'espace de réception, merci de compter 1 table haute sans tabourets proche du bar et 3 tables de hauteur standard avec chaises.

L'espace Lounge VIP devra être cloisonné et contiendra des canapés et tables basses, ainsi qu'un espace vestiaire.

- Les deux allées non prises en charge par l'organisateur du salon devront avoir de la moquette.
- Quatre poteaux (marqués en rouge sur le plan) se trouvent sur le Pavillon. L'offre intégrera leur habillage sur 4 faces et jusqu'à une hauteur de 3 mètres y compris les impressions des parois (fichiers haute définition à fournir par NAE).

### 3. Concept de décoration

NAE n'a pas de concept de décoration prédéfini mais souhaite une image d'élégance et d'esthétisme, de haute technologie et d'excellence.

### 4. Implantation du stand

NAE a déjà travaillé sur le plan d'implantation du stand, vous le trouverez en annexe du document. Ce plan peut être amené à évoluer après réception des offres et devis.

### 5. Planning

L'offre devra inclure un planning des opérations avec des dates, tant pour les éléments attendus de NAE, que pour la fourniture de ses propres livrables. L'aménageur retenu devra fournir la preuve à NAE de la bonne réalisation à chaque jalon clé de ce planning. (à déterminer lors de la contractualisation).

### 6. Budget

Le budget de l'offre présentée sera étudié au plus juste sans pouvoir dépasser 250€/m<sup>2</sup>. Pour l'édition de 2019 du salon du Bourget, NAE avait le prix de 220 € HT/m<sup>2</sup> (photos sur demande).

L'appel d'offres concerne la création du pavillon NAE, son aménagement, son montage et démontage ainsi qu'une assistance technique.

Le budget présenté intégrera TOUS les coûts, et notamment, si cela était nécessaire, ceux liés à la mise en place d'un plan de coordination de sécurité SPS ou à un élingage de structures, ou tout autre besoin lié à cette prestation qui s'avérerait nécessaire.

## 7. Informations diverses

En complément de leur dotation, les exposants auront la possibilité de commander du mobilier supplémentaire selon une offre réduite (fiche à produire par l'installateur) qui sera proposée et gérée par NAE.

La facturation éventuelle du mobilier supplémentaire interviendra après déduction des mobiliers prévus dans la dotation de base et annulés.

NAE gèrera les dossiers de participation directement avec les exposants et sera le seul interlocuteur pour l'aménageur. NAE fournira le détail des besoins de manière globalisée à l'aménageur. L'offre de l'aménageur devra en tenir compte.

Les commandes techniques à VIPARIS (électricité, téléphone, eau, box tv, internet) seront gérées par NAE mais les besoins devront être clairement exprimés par l'aménageur.

L'aménageur se chargera d'obtenir les autorisations de montage auprès de l'organisateur et fournira tous les documents nécessaires à l'organisateur.

L'aménageur assumera toutes les prestations logistiques et de transport relatives à sa prestation et assurera le matériel fourni sur le stand.

Les emplacements devront être rendus à l'organisateur du salon dans l'état initial, et l'aménageur sera responsable financièrement de toute prestation de nettoyage ou de remise en état facturée à NAE.

Les revêtements de sol ne devront pas être détériorés lors du démontage des structures et les éventuels câbles d'élingage devront être enlevés. Tous les matériaux utilisés pour les stands devront être évacués et l'aménageur fera constater la libération de l'espace par l'organisateur. NAE retiendra sur la facturation finale de l'aménageur les éventuels montants facturés par l'organisateur.

L'aménageur devra faire une offre détaillée, et préciser pour chaque poste s'il est sous-traité.

L'aménageur assurera une permanence technique les 16 et 18 et 19 juin de 8h à 16h.

La pré-réception de stand devra pour se faire le mardi 13 juin et la réception de stand le 15 juin à midi.

L'aménageur doit s'engager à respecter les règlements du salon dans tous les domaines. Il devra également s'engager à prendre toutes les mesures nécessaires, quel qu'en soient les coûts, pour rendre la prestation attendue dans les délais et la qualité requise contractuellement.

En cas de non-respect de ces obligations, l'aménageur accepte de payer des indemnités correspondant aux dommages directs et indirects subis par NAE.

## 8. Extension possible

Outre l'organisation de son pavillon au salon du Bourget 2023, NAE pourrait également confier l'aménagement de son espace aux salons EUROSATORY 2024 et/ou EURONAVAL 2024 à l'aménageur choisi.

En complément de son offre pour le salon du Bourget, l'aménageur valorisera l'aménagement de l'espace NAE aux salons Eurosatory et Euronaval, en indiquant quels éléments seraient réutilisés et les moins-values induites.

Cette offre pour le salon EUROSATORY interviendra sur la base d'un projet de surface de 150 à 250m<sup>2</sup>, soit :

- 15 à 20 exposants avec des stands de 9 à 15m<sup>2</sup>,
- Un stand d'accueil NAE pour 30 m<sup>2</sup>, incluant réserve, cuisine et vestiaire.

Cette offre pour le salon EURONAVAL interviendra sur la base d'un projet de surface de 50 à 80 m<sup>2</sup>, soit :

- 5 à 8 exposants avec des stands de 9 à 15m<sup>2</sup>,
- Un stand d'accueil NAE pour 15 m<sup>2</sup>, incluant réserve et vestiaire.

Le présent appel d'offres doit donc donner lieu à une offre Salon du Bourget, Salon EUROSATORY et Salon EURONAVAL. NAE se réserve néanmoins le droit de ne retenir éventuellement que l'offre concernant un des trois salons, que ce soit au moment du choix de l'aménageur Salon du Bourget 2023, ou bien une fois ce salon terminé et le retour d'expérience réalisé, sans devoir de quelque manière que ce soit justifier de la raison de son choix.

## 9- Réponse à la consultation

### Choix du prestataire

Nous demandons, dans la réponse à cette consultation :

- Un projet reprenant tous les postes détaillés dans la consultation et comprenant des plans en couleurs
- Un devis détaillé présentant clairement les différents postes,
- Un échéancier de facturation
- Une fiche mobilier avec le mobilier sélectionné et le prix unitaire de chaque mobilier
- La fiche de renseignement en annexe complétée
- Une attestation sur l'honneur que l'entreprise candidate n'est pas en procédure de redressement ou de liquidation et qu'elle est à jour de ses obligations sociales et fiscales

### Critères de choix du prestataire

- Adéquation technique de l'offre par rapport à l'appel d'offres (coefficient 2),
- Expertise reconnue du prestataire dans son domaine (coefficient 2)
- Concept de décoration proposé (coefficient 3)
- Prise en compte de l'environnement dans les matériaux choisis et recyclabilité du stand (coefficient 1)
- Prix (coefficient 3)

Les réponses sont à nous envoyer par réponse électronique sur <https://demat.centraledesmarches.com> ou par mail à [gestion@nae.fr](mailto:gestion@nae.fr)

**Date limite de dépôt des dossiers** : au plus tard le 31 décembre 2022

Le premier tri des propositions sera réalisé à partir des dossiers à réception. Des entretiens de sélection pourront être organisés dans nos locaux. Ce marché à procédure adaptée sera ouvert à la négociation. La décision d'attribution du marché sera communiquée au plus tard semaine 4 de l'année 2023.

Pour tout renseignement complémentaire concernant la prestation attendue, contacter Marilyne Cavelier ([gestion@nae.fr](mailto:gestion@nae.fr) / 02 32 80 90 30).



**LE BOURGET 2023 / EUROSATORY 2024 / EURONAVAL 2024****FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

A remplir et à envoyer avec le dossier concernant le projet d'aménagement

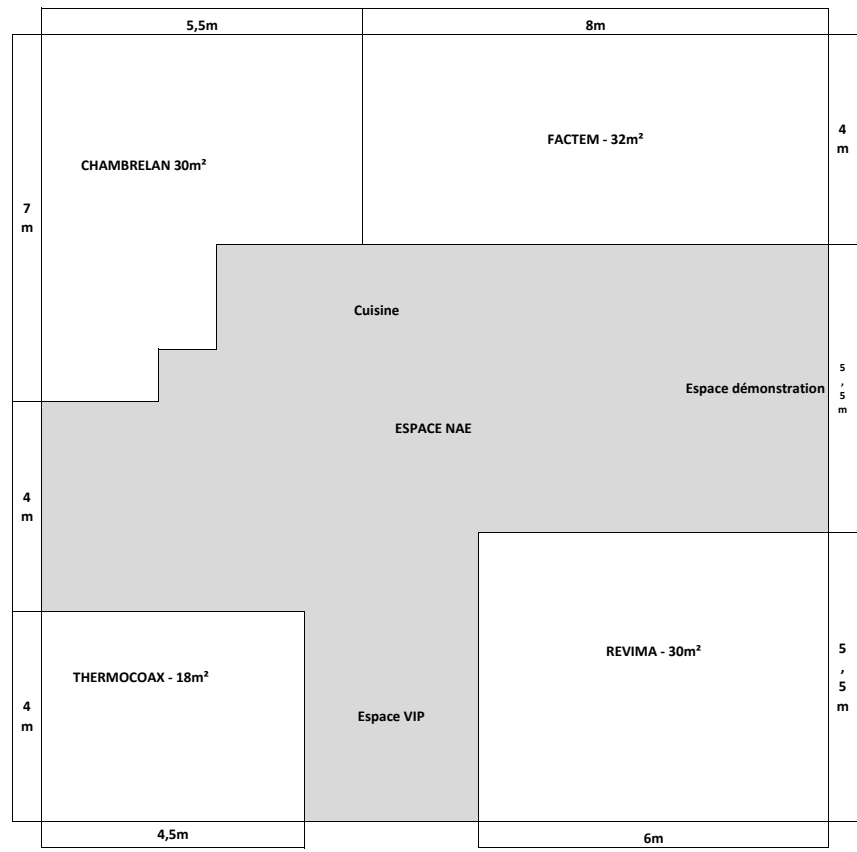
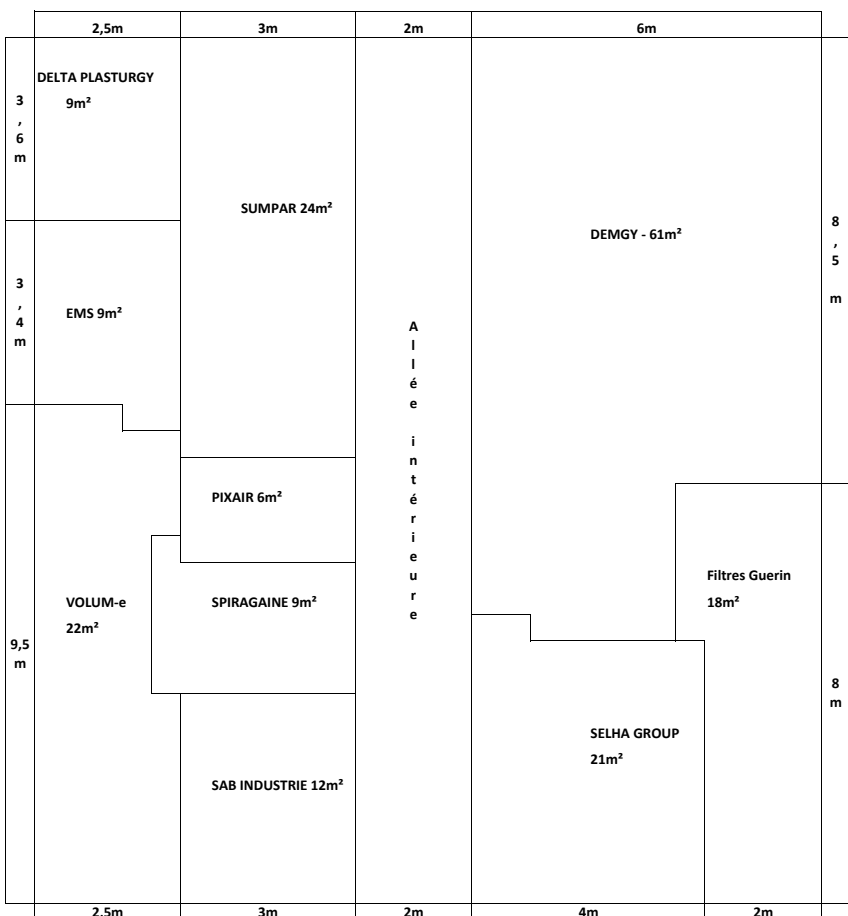
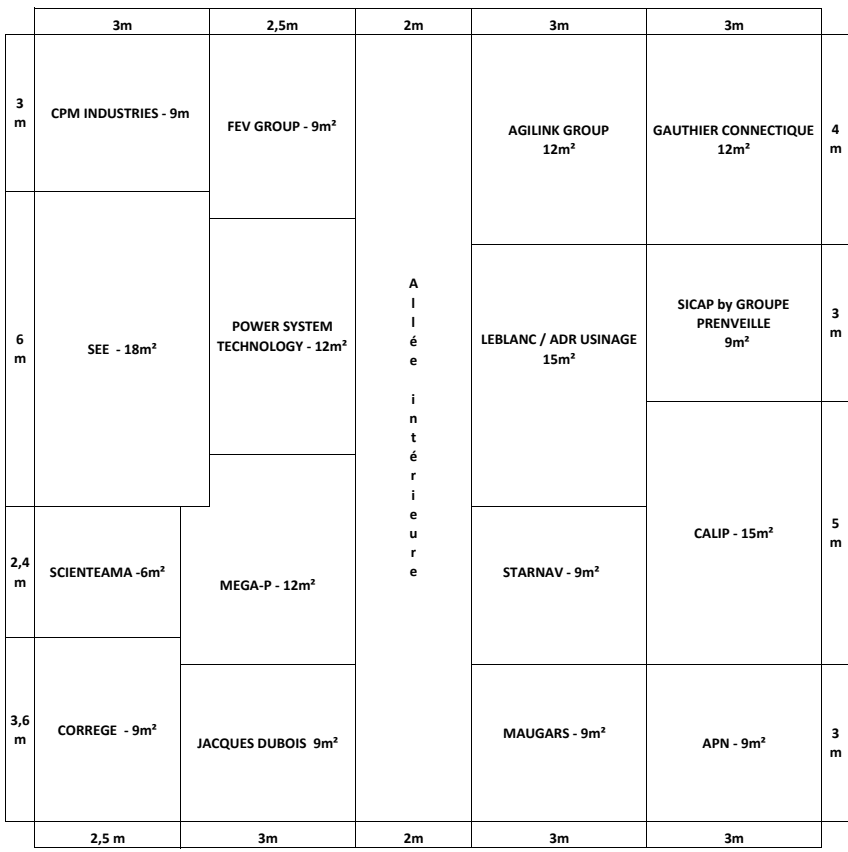
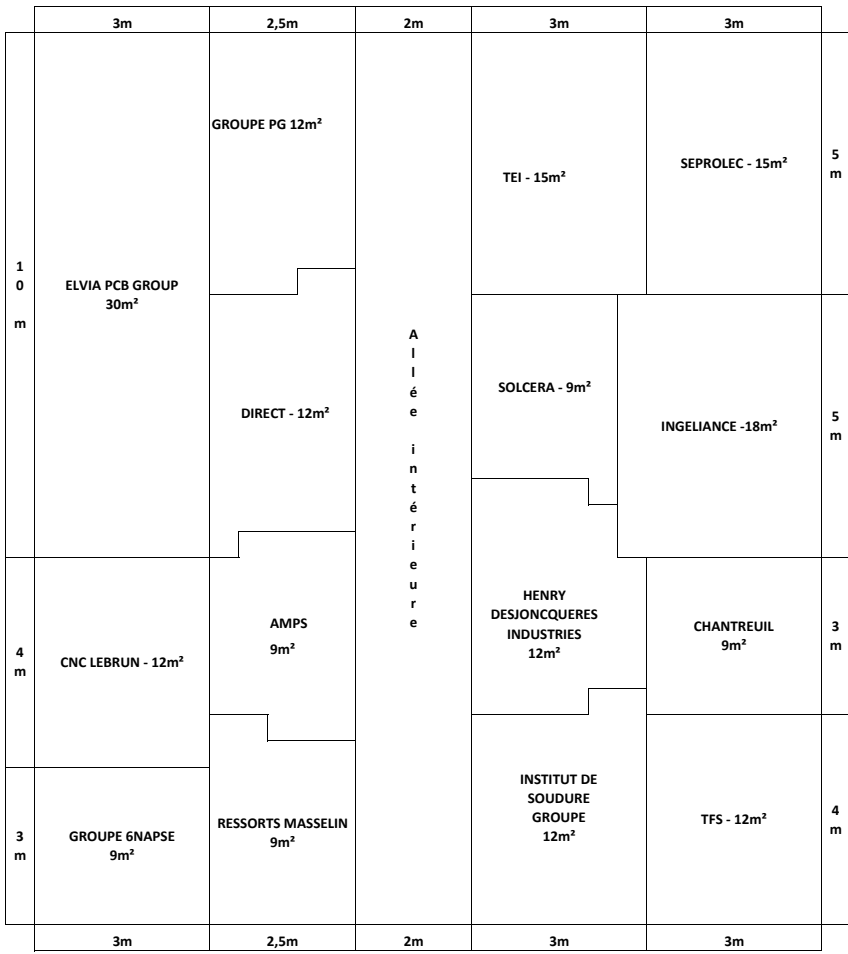
Nom de la société		Forme Société	
Numéro SIRET		Capital en K€	
Responsable de l'entreprise		Code APE	
Adresse siège social		Site Web	
Contact pour le dossier			
Téléphone			
Email			

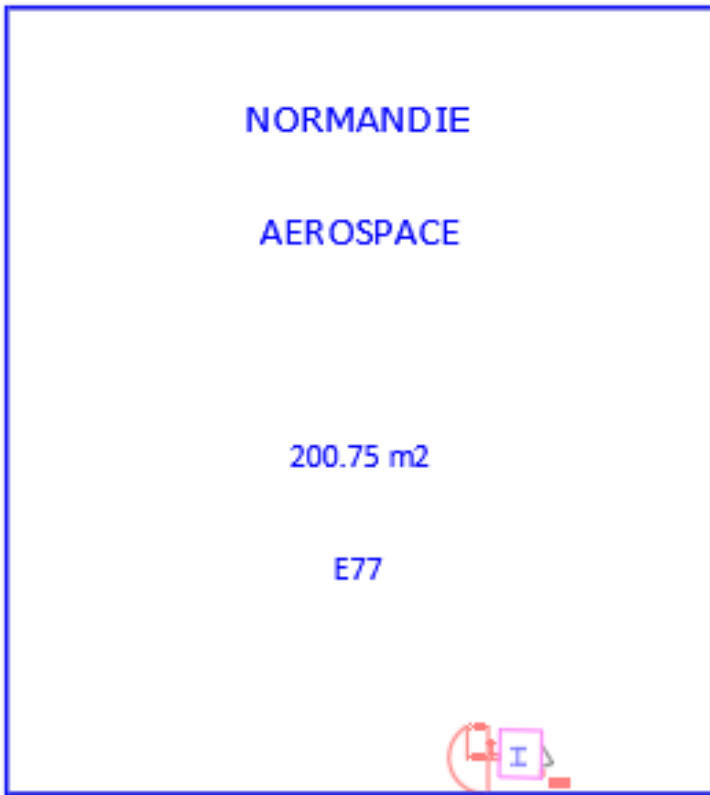
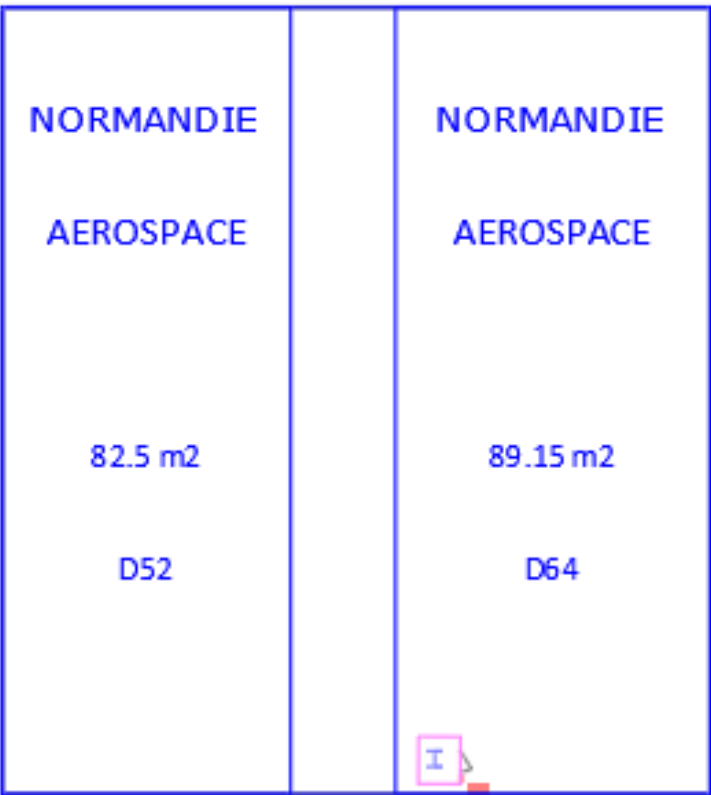
**ACTIVITE et EFFECTIFS**

CHIFFRE D'AFFAIRES 2021			EFFECTIFS		Bureau études interne (oui/non)
Total en K€ HT	Résultat net en K€	Dont aménagement stands (%)	Total	Dont aménagement stands	
CHIFFRE D'AFFAIRES 2022			EFFECTIFS		Bureau études interne (oui/non) Dont aménagement stands (%)
Total en K€ HT	Résultat net en K€	Dont aménagement stands (%)	Total en K€ HT	Résultat net en K€	
Votre société a-t-elle fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire ?			OUI	NON	

**Références en stands collectifs**

1 <sup>ère</sup> Référence			SALON CONCERNE		Surface aménagée
Société	Contact	Téléphone	Nom	Ville	
2 <sup>ème</sup> Référence			SALON CONCERNE		Surface aménagée
Société	Contact	Téléphone	Nom	Ville	
3 <sup>ème</sup> Référence			SALON CONCERNE		Surface aménagée
Société	Contact	Téléphone	Nom	Ville	
4 <sup>ème</sup> Référence			SALON CONCERNE		Surface aménagée
Société	Contact	Téléphone	Nom	Ville	





13.50

NORMANDIE

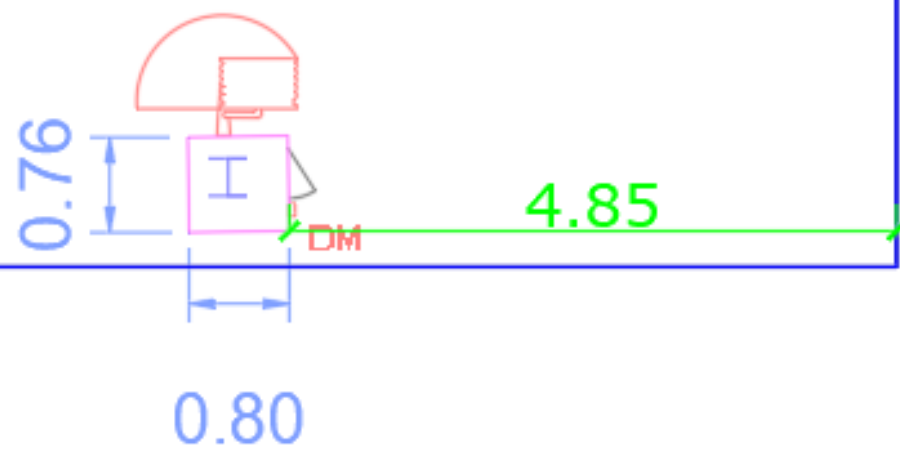
AEROSPACE

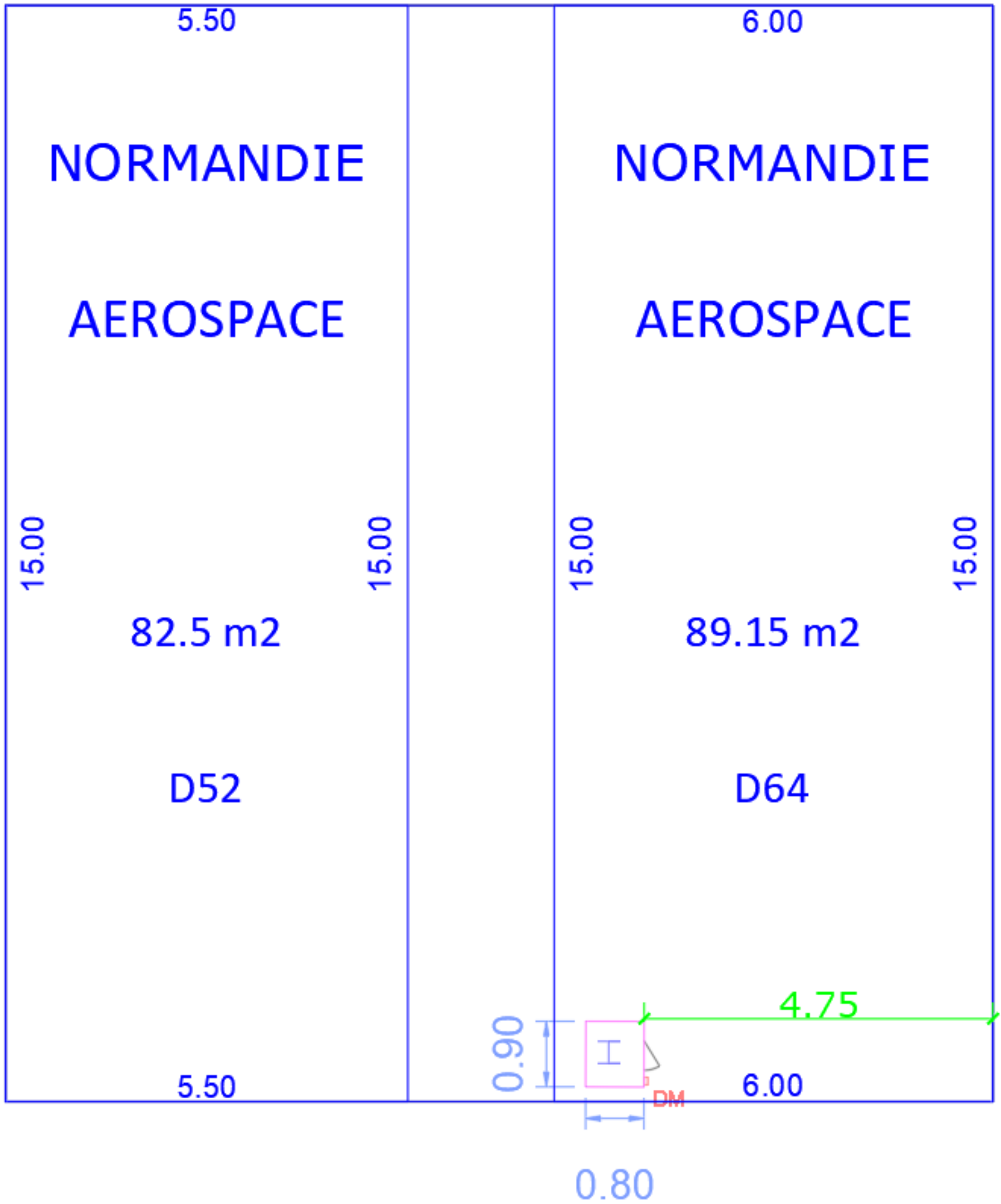
17.00

17.00

227.85 m<sup>2</sup>

C52





13.50

NORMANDIE

AEROSPACE

16.50

16.50

222 m<sup>2</sup>

E52

0.81



DM

4.75

0.80

13.50

NORMANDIE

AEROSPACE

15.00

15.00

200.75 m<sup>2</sup>

E77

13.50

0.90

0.80

3.30

0.30

DM

